

Des ossements humains découverts dans 147 fosses communes au Burundi

PANA, 17 Octobre 2020 Bujumbura, Burundi, - Des ossements humains, correspondant à au moins 1.191 victimes de la guerre civile de 1972, ont été exhumés ces derniers jours de 147 fosses communes à Makamba et Rumonge, deux provinces du sud du Burundi qui portent encore le deuil de ce passé douloureux, a-t-on appris samedi, auprès de la Commission nationale pour la vérité et la réconciliation (CVR).

Le président de la CVR, Pierre Claver Ndayicariye, a indiqué que ces découvertes macabres sont le résultat de six semaines d'enquêtes sur terrain. La CVR avait précédemment fait état de l'exhumation des restes de 12.643 victimes de 1972 dans des dizaines de fosses communes à Gitega (Centre). Chacune des deux principales ethnies antagonistes du Burundi, les Hutu et les Tutsi, dit avoir été victime de cette énième lutte sanglante pour le leadership socio-politique. Le Burundi n'a pratiquement pas connu de répit depuis la veille de son indépendance nationale, en 1962, comme le souligne un rapport du comité technique national chargé de la préparation de la mise en place des mécanismes de justice transitionnelle. Le héros de l'indépendance, le Prince Louis Rwagasore, devenu Premier ministre, a été assassiné en 1961. De ce fait, l'indépendance a été proclamée dans un contexte socio-politique déjà tendu. L'histoire du Burundi a été encore entachée de crises récurrentes dont les dates marquantes sont 1965, 1969, 1971-1972-73, 1988, 1991, et 1993 à 2008. La dernière guerre civile à caractère ethnique a duré de 1993 à 2008 et faisait suite à l'assassinat du premier président hutu démocratiquement élu, Melchior Ndadaye, dans un putsch militaire. Les constats amers du rapport est que les auteurs des violations des droits de l'homme sont restés impunis au Burundi. La vérité a été occultée et les victimes subissent toujours des frustrations. La CVR a été mise en place en 2014, avec comme mission d'établir la vérité sur ce passé sombre du Burundi, guérir les traumatismes, lutter contre l'impunité et proposer des réformes susceptibles d'éviter la répétition de tels événements. L'année dernière, le Parlement a approuvé un projet de loi étendant la période d'enquête de la CVR jusqu'en 1885 pour déterminer le rôle de la colonisation allemande et belge sur l'unité des Burundais. La commission avait été initialement créée pour établir la vérité sur les massacres interethniques ayant endeuillés le Burundi depuis son indépendance, en 1962, jusqu'au 4 décembre 2008, date supposée de la fin de la belligérance armée dans le pays. La Garde des sceaux de l'époque, Aimée-Laurentine Kanyana, avait motivé le projet gouvernemental par le fait que la politique coloniale de « Diviser pour régner » était la principale source des violences cycliques à caractère ethnique au Burundi. En août dernier, le Parlement burundais est revenu à la charge, exigeant 43 milliards de dollars américains en guise de réparation des années de colonisation. Les allemands et les belges doivent encore présenter des excuses publiques pour les torts causés au Burundi, restituer les archives ainsi que les objets d'art qui lui ont été volés pendant la période coloniale.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});